

Réf: Dossier N° 153166

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « UNIQUE AFRICA CONSTRUCTION » en abrégé «
U.A.C »

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA BELLE VILLE A
COTE DU COLLEGE ADJA , Lot 1833, Ilot 191

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 octobre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 21 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « UNIQUE AFRICA CONSTRUCTION » en
abrégé « U.A.C »

Objet : ELECTRICITE, PLOMBERIE, MENUISERIE, STAFF,
MODIFICATION ET RENOVATION, INSTALLATION CCTV, DESSINS
DE PEINTURE ET DE DECORATION, BTP, DIVERS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS
BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES LES
SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC
POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES
BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS
FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS
TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE ET
GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES,
COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE,
SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET
SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE
DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA BELLE VILLE
A COTE DU COLLEGE ADJA , Lot 1833, Ilot 191

Dirigeant(s) : M QUAISON CHRISTOPHER KOJO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09876 du 25/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°56328/GTCA/RC/2022 du 25/10/2022

